

Pénurie de main-d'œuvre en 2030

ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE • D'ici 20 ans, près de 400 000 postes seront vacants en Suisse, selon une étude commandée par Travail.Suisse. Le syndicat a concocté dix mesures.

PATRICIA MICHAUD

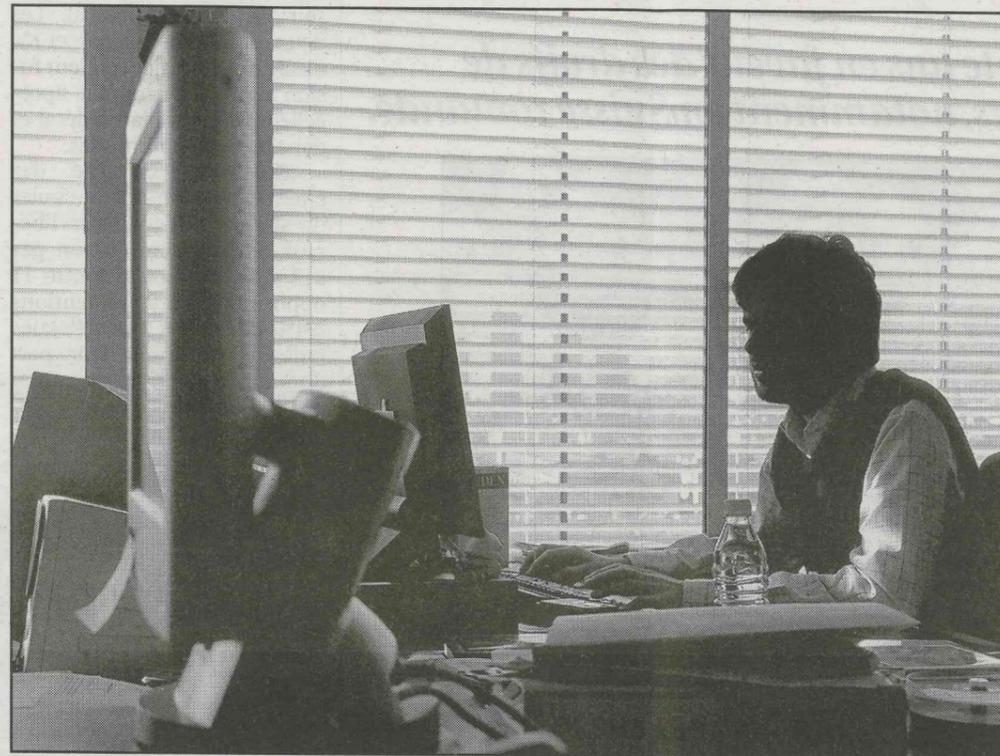
En 2030, quelque 400 000 postes de travail seront vacants en Suisse faute de main-d'œuvre. Ce pavé dans la marre, Travail.Suisse l'a jeté hier devant la presse à Berne. Soucieux d'avoir «enfin une vue d'ensemble des conséquences de l'évolution démographique», le syndicat a commandé une étude au bureau BASS. «Il en ressort que le problème ne se situera pas au niveau de la prévoyance vieillesse, comme on l'entend souvent dire, mais du marché du travail», explique Martin Flügel, le président de l'organisation, qui compte 170 000 travailleurs.

Face à l'ampleur du chiffre révélé par les analystes, «le laisser-faire n'est pas une solution», tonne M. Flügel. Un tel manque de main-d'œuvre affectera en effet des secteurs essentiels à la bonne qualité de vie de la population helvétique: santé, formation et sécurité. Pour éviter un scénario catastrophe, Travail.Suisse propose une série de mesures faisant la part belle à la formation continue.

Seniors plus actifs

Au nombre des dix thèses élaborées par les collaborateurs du syndicat - et qui seront soumises au vote du Congrès en septembre - figure notamment la généralisation de la formation continue dès 50 ans. «Aujourd'hui, seules 50% des personnes de 63 ans participent encore à la vie active», note Susanne Blank, responsable de la politique économique chez Travail.Suisse. Un taux qu'expliquent des conditions de travail inadaptées aux besoins des seniors. Il faut donc imaginer un nouveau mode de travail pour eux, afin d'éviter burn-out et autres problèmes de santé.

Outre d'une formation continue, les quinquagénaires devraient bénéficier d'un travail à temps dégressif et de davantage de repos. «Notre initiative «6 semaines de vacances pour tous» va dans ce sens», précise le président du syndicat. De son côté, Susanne Blank souligne que si le nombre



Santé, formation, sécurité: le manque de main-d'œuvre va affecter des secteurs essentiels à la bonne qualité de vie de la population helvétique, prévoit l'étude de Travail.Suisse. KEYSTONE

d'actifs de plus de 63 ans travaillant jusqu'à l'âge ordinaire de

Le marché du travail helvétique ne pourra pas se passer de l'immigration

la retraite augmentait d'un quart, «il y aurait 60 000 personnes de plus (en équivalents plein-temps) sur le marché du travail suisse».

Travail à temps partiel

Autre catégorie professionnelle que Travail.Suisse souhaite dynamiser: les employées. «Si, aujourd'hui, 25% des femmes actives augmentaient leur participation au marché du travail», ce dernier compterait environ 140 000 personnes de plus, note Susanne Blank. Un objectif qui

ne sera atteint «que si nous parvenons à éliminer la plupart des obstacles à la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle». Le syndicat revendique par conséquent la possibilité pour les deux parents d'exercer un travail à temps partiel, quel que soit l'échelon hiérarchique qu'ils occupent. Quant aux jeunes pères, ils doivent disposer d'un congé paternité d'au moins 20 jours, payé et flexible.

Reste que, même en parvenant à augmenter de 25% la participation des travailleuses au marché et le nombre de seniors actifs, une lacune de 200 000 postes devra encore être comblée. Le syndicat propose donc de former «les travailleurs qui résident chez nous» afin de mettre en avant leur potentiel, explique sa responsable de la politique économique. Une

mesure qui concerne aussi bien les Helvètes que les étrangers à qualifications de base. Concrètement, Travail.Suisse demande à l'assurance-chômage d'inciter chaque année 1000 sans-emploi à commencer une formation. Par ailleurs, tous les actifs doivent être forcés à suivre 3 jours par an de formation continue.

Rester attractive

Malgré toutes ces solutions indigènes, le marché du travail helvétique ne pourra pas se passer de l'immigration, avertit Travail.Suisse, qui en profite pour faire un pied-de-nez aux partisans de deux récentes initiatives anti-immigration. Le syndicat conclut que la Suisse doit faire un effort pour rester attractive aux yeux de la main-d'œuvre internationale. Notamment en durcissant les sanctions en matière de dumping salarial. |

LES PATRONS SCEPTIQUES

«En supposant que ce chiffre (de 400 000 postes vacants en 2030) soit correct, les solutions proposées par Travail.Suisse ne sont pas pour autant appropriées», réagit le directeur de l'Union suisse des arts et métiers (USAM). «Ces mesures ne sont pas nouvelles, elles ont déjà été évoquées dans les années 1990», poursuit Hans-Ulrich Bigler.

L'encouragement du travail à temps partiel pour tous afin de pousser les femmes à être plus actives sur le marché du travail laisse le patron des patrons particulièrement sceptique. «Actuellement, les femmes sont bien intégrées dans les entreprises!»

Quant au renforcement des mesures d'accompagnement à la libre circulation afin de lutter contre le dumping salarial, il est superflu. «Le système de contrôles fonctionne et les employeurs prennent des mesures rapides en cas de problème.»

Il est néanmoins un point sur lequel Hans-Ulrich Bigler partage l'avis du syndicat: la nécessité d'améliorer la formation continue. «Le chômage longue durée constitue l'une de mes principales préoccupations; en Suisse, nous parlons beaucoup de libre circulation, mais nous ne sommes pas capables de réintégrer nos propres chômeurs...»

Selon le directeur de l'USAM, la formation continue doit être améliorée à tous les niveaux. «Le marché du travail est particulièrement dynamique lorsque les salariés âgés côtoient les jeunes.» PMI

EN BREF

BÉNÉFICE EN HAUSSE POUR SONOVA

APPAREILS AUDITIFS

Affichant des ventes record, Sonova (ex-Phonak) a accru ses profits durant l'exercice 2010/11. Malgré l'appréciation du franc et le retrait d'un implant cochléaire aux Etats-Unis, le groupe zurichois, numéro un mondial des prothèses auditives, a vu son bénéfice net s'étoffer de 6,7% à 231,1 millions de francs. Les comptes de l'exercice 2009/2010 ont toutefois été retraités pour tenir compte de l'acquisition à fin 2009 de la société américaine Advanced Bionics, ont précisé hier à Zurich les responsables du groupe établi à Stäfa. ATS

ENCORE DES CLIENTS AMÉRICAINS MÉCONTENTES

AFFAIRE UBS Au moins cinq clients américains d'UBS ont déposé plainte contre la Suisse auprès de la Cour européenne des droits de l'homme. Ils veulent empêcher que leurs données bancaires soient livrées au fisc américain dans le cadre de l'accord d'entraide administrative passé avec les Etats-Unis. Il n'est pas exclu que d'autres plaintes dont l'Administration fédérale des contributions n'a pas connaissance aient aussi été déposées à Strasbourg, a dit son porte-parole Thomas Brückner. ATS

PLAINTÉ COLLECTIVE CONTRE LOGITECH

ÉTATS-UNIS Logitech fait l'objet d'une plainte collective aux Etats-Unis. Le fabricant vaudois de périphériques informatiques et certains de ses cadres se voient reprocher d'avoir caché des informations sur la situation financière du groupe. La plainte concerne la période allant du 28 octobre 2010 au 1^{er} avril 2011, a indiqué hier l'étude d'avocats Robbins Geller Rudman & Dowd, qui a lancé cette «class action». Le cabinet américain estime que Logitech, qui est à la fois coté à la Bourse suisse et au Nasdaq américain, a violé les directives des marchés sur les devoirs d'annonce. ATS